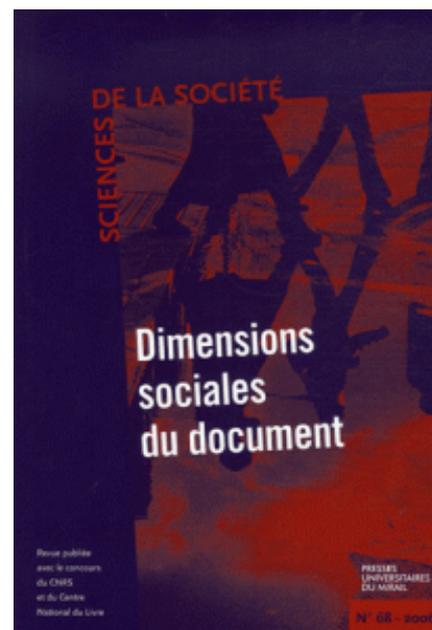


La documentation au musée, des documents partagés... une réflexion de Gérard Régimbeau

Entretien avec Patrick Fraysse, novembre 3, 2014. Carnet de recherche : *Com'en Histoire : l'histoire, une question de communication*. <http://cehistoire.hypotheses.org/248>

Gérard Régimbeau est aujourd'hui professeur des universités en Sciences de l'Information et de la Communication à l'Université Paul Valéry de Montpellier. Ses recherches, menées au LERASS-CERIC (Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales - Cercle d'étude et de recherche en information et en communication), portent de manière générale sur les notions de document, d'image et de médiation. Ce sont particulièrement les questions relatives aux médiations de l'information spécialisée en art contemporain, aux liens entre image, art et documentation et à la théorie du document qui sont au centre de sa réflexion. Il a par exemple dirigé récemment le numéro 22 (déc. 2013-janvier 2014) de la revue *Culture et musées* qui interrogeait le lien entre documentation et objet muséal ou patrimonial : « **Documenter les collections, cataloguer l'exposition** ». Cette approche documentologique des collections patrimoniales et de musée à l'heure du numérique, permet d'actualiser le statut des objets rassemblés au musée ou dans des listes, que ce soient les expôts présentés ou les dossiers et catalogues qui en font l'inventaire ou en permettent la gestion, quel que soit le médium utilisé. Ces recherches dans le domaine muséal viennent compléter des travaux qu'il mène depuis une quinzaine d'année sur les liens entre documentation et savoirs et sur les processus de médiation dans la culture. Il a, par exemple, dirigé avec Caroline Courbières le numéro 68 (2006) de la revue *Sciences de la société* sur les « **Dimensions sociales du document** » et consacré son habilitation à diriger des recherches (HDR), soutenue en 2006, au « **sens "inter-médiaire" : recherches sur les médiations informationnelles des images et de l'art contemporain** ». Faisant suite à un colloque qu'il a organisé avec le CERIC, il a assuré, en prolongement, la direction d'un numéro de *Communication et management* (n° 1, 2014) sur « **Arts et industries créatives : perspectives communicationnelles** ».

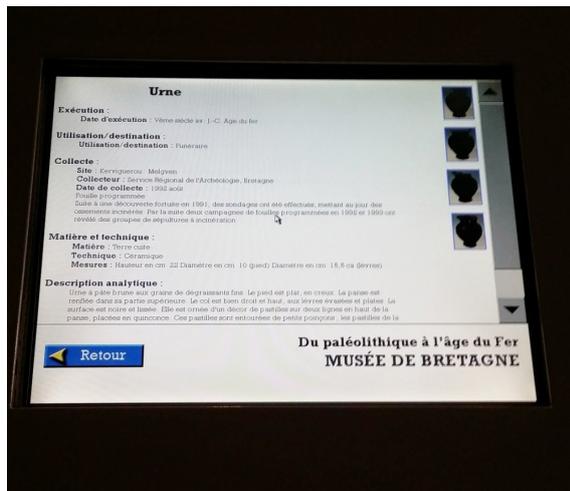


Il nous paraissait donc naturel d'interroger Gérard Régimbeau, chercheur en SIC, dans le cadre de ces "dialogues" du carnet *Com' en Histoire*. Les trois notions qui nous intéressent collectivement, document, médiation et réception, sont évoquées en ce mois de novembre 2014 et viennent compléter les premières contributions de Philippe Araguas, Historien de l'art et de Jean-François Sibers, conservateur du patrimoine. Gérard Régimbeau nous rappelle l'importance du lien entre support et contenu, entre technique documentaire et dimension sociale des dispositifs socio-techniques de communication.

Dans votre pratique professionnelle de chercheur en Sciences de l'Information et de la Communication interrogeant plus particulièrement la documentation des connaissances produites par la discipline Histoire de l'Art, quel(s) usage(s) documentaires vous semble(nt) caractéristique(s) au musée ? Comment définiriez-vous la notion de document et ses dérivés (donnée, archive, source, matériaux de travail...) ?

Comme j'ai eu l'occasion de le préciser dans une introduction à des articles sur Document et musées (Revue *Documentaliste-Sciences de l'information*, n° 2, juin 2014.), nous avons maintenant affaire à des documents partagés car aussi bien dans les fonctions d'inventaire et de gestion des collections que dans celles d'accueil ou d'exposition, l'information et ses supports multiples intéressent une connaissance contextualisée des pièces muséales. Du point de vue des auteurs de ces documents, on peut aussi employer à leur propos la notion de document partagé car conservateurs, commissaires, régisseurs, chercheurs, médiateurs et usagers participent à une construction documentaire commune. Un usage de plus en plus étendue de la documentation muséale pour la recherche, la visite, l'édition ou la médiation culturelle incite plus que jamais à concevoir une documentation dans une perspective communicationnelle. La mise en ligne des informations d'inventaire, de description, de commentaire ou d'étude peut faire partie intégrante de la communication globale d'un établissement ou d'un service ou tout au moins en constituer une partie sensible à penser et à formaliser dans un cadre communicationnel. La notion de document intéresse à la fois des niveaux de généralités et de spécificités se déployant dans de multiples directions techniques et conceptuelles. Ainsi une pièce muséale originale peut représenter un document historique pour un historien (les historiens diront, par exemple, d'un usage qu'il est documenté) et demeurer une œuvre d'art irréductible à toute dimension documentaire pour un esthéticien. Une différenciation des statuts documentaires est également source d'ambiguïtés entre, d'une part, les pièces considérées comme des documents primaires et, d'autre part, les documents secondaires issus du traitement documentaire (cartel, fiche, notice, dossier, etc.) de ces pièces muséales. Quand on sait, par ailleurs, que la terminologie documentaire distingue entre les documents primaires comme étant ceux d'une source première et les documents secondaires comme les notices et informations à propos de l'information primaire, on perçoit les chassés-croisés des niveaux entre le document-objet et le traitement documentaire. Ainsi, un article de revue est un document primaire tandis que la notice qui en est faite est un document secondaire. En tout état de cause, le travail typologique, y compris intra-numérique, est indispensable pour distinguer et identifier les sources informationnelles stockées ou diffusées avec des formats, des supports, des fonctions et des statuts en renouvellement constant. Les pratiques documentaires au musée sont une des modalités des pratiques informationnelles. Il est significatif d'avoir assisté petit à petit en art contemporain à l'intégration de l'espace de lecture (des revues, des livres, des catalogues d'exposition) dans des installations comme pour signifier, vis à vis du lieu et de ses fonctions, de l'artiste et de son rôle, les dimensions d'information de l'exposition en dispositif réflexif d'une organisation des savoirs. Le souhait d'informer le public des pratiques muséales va dans le sens d'une certaine clarification des

procédures méthodologiques : de rendre le visiteur "averti" pour reprendre une vieille expression.



Photographie d'une borne en consultation libre présentant la collection des objets archéologiques conservés par le Musée de Bretagne à Rennes. Cliché pris le 04 octobre 2014 par Jessica de Bideran.

On utilise beaucoup aujourd'hui la notion de médiation numérique ; quelle définition en donneriez-vous ?

Si l'on prend "médiation" dans son acception communicationnelle, à savoir un ensemble de dispositifs cognitifs et techniques permettant la compréhension d'une information, observables dans le passage entre des étapes ou des états, sans donner à ce phénomène une structure linéaire ni une fonction méliorative mais en constatant que tout acte humain de communication engage une ou des formes de médiation, la médiation numérique peut être définie *a minima* comme un des dispositifs socio-techniques permettant de communiquer, comme on pourrait identifier d'autres médiations de type téléphonique, radiophonique, ou télévisuel. Ce dispositif cependant a pour particularité de permettre la construction d'espaces de diffusion, d'interaction et d'échange d'informations à très grande distance par écrans et terminaux interposés et inscrit donc la médiation dans une autre acception qui est celle de la réalisation de techniques intermédiaires ayant pour fonction, actuellement, d'amplifier la mise en œuvre et la mise à disposition d'information. Des archives ou des documents muséographiques secondaires (issus eux-mêmes de documents primaires) pourront ainsi faire l'objet d'une médiation numérique en supposant au préalable un plan d'action avec une chaîne de procédures nécessaires à la numérisation de documents, à leur transfert sur des formats adaptables et pérennes, à leur stockage et à leur mise en ligne tout en étudiant parallèlement les coûts, les droits ainsi que l'ergonomie et le graphisme des sites qui les présenteront. La prise en compte du potentiel des reproductions, des images 3D, des animations, des reconstitutions, de la restitution comme de la *fictionnalisation* vulgarisatrices ont apporté également des compléments de sens à la notion de médiation numérique. Enfin, les possibilités du Web 2.0 mettant en lien services ou institution et usagers suppose qu'un plan de médiation numérique accorde un espace d'interaction sous une forme ou une autre.

Vous travaillez aussi sur les usages de ces ressources patrimoniales numériques ; quelle définition de la notion de réception, quelle place du public ?

La notion de réception est, pour moi, indissociable du "quant-à-soi" relevé dans l'étude pionnière de Richard Hoggart qui portait sur la culture du pauvre. Relevé, commenté, et il faut ajouter, éprouvé par le sociologue, lui-même originaire du peuple. On pourra enrichir la notion par celle de braconnage forgée par Michel de Certeau à propos de la lecture et par celle d'horizon de réception développée par Hans Robert Jauss, il n'en demeure pas moins que cette force critique de l'attitude réceptrice décrite par Hoggart nous invite à percevoir autrement le rapport entre ressources et public, y compris pour le numérique. Elle invite à considérer les phénomènes d'information événementielle, d'enseignement, de persuasion ou de propagande, dans une latitude, une zone d'approximation qui tient le chercheur en éveil. Non sans inquiétudes, ni sans surprises, car ce "quant-à-soi" peut se révéler salutaire ou parfois susciter des blocages. La question des usages est peut-être des plus épineuses à analyser. Certains théoriciens comme le psychanalyste Serge Tisseron rejettent la sémiotique visuelle au motif qu'elle oublie les usages, les effets vécus par le corps. Même si son refus vise, selon moi, un état dépassé de la sémiotique ou qu'il prend trop au pied de la lettre la notion de "texte", une notion qui ne rendrait pas compte de tous les *stimuli* émanant d'un signe, il nous rappelle que nous ne pouvons réaliser l'approche des faits de communication sans nous préoccuper des conditions pragmatiques de leur présence et de leur *effectuation* ; qu'elles méritent autant d'intérêt que leurs intentions et leurs contenus. La dimension anthropologique qui tente d'en donner les variations diachroniques est aussi précieuse ; elle ajoute des compléments, des substrats, des ressorts à ce dépliement des enjeux. La place du public est là dès le départ dans une perspective patrimoniale puisqu'elle invoque un héritage, un bien commun, mais après ce constat toutes les questions restent posées : celles de ses rôles dans l'approbation du legs, dans le traitement (la maintenance, la restauration, l'inscription, etc), dans la transmission. Il faut alors procéder à une différenciation des fonctions et des catégories de publics. On peut cerner maintenant les pratiques et évolutions des publics (au pluriel) au travers des enquêtes de plus en plus fines qui sont effectuées pour la culture par le Département des études de la prospective et des statistiques. Toute une partie des recherches en SIC permet aussi de prendre la mesure des « figures de la médiation », pour reprendre les termes de Josiane Jouët. Et puis, ces réalités des usages et des pratiques, avant de les étudier "en laboratoire", nous sommes quelques-uns à les avoir connues en tant que professionnels, en prise directe avec les effets, les obstacles et les bénéfices des recherches d'information, des médiations culturelles, de la vulgarisation ou de la communication publique. Pour une part donc, les recherches menées en thèse sont le fruit d'observations participantes ouvertes aux problématiques des publics. Il est à noter, par ailleurs, que le terme "public", lui-même, interroge aussi bien la nature des personnes concernées, l'intention mais aussi le cadre politico-juridique si l'on songe, entre autre, aux établissements dits "publics", à la fonction dite "publique", répondant aux besoins d'une "res publica". Tenter une définition de la réception ne pourrait se faire qu'en tenant compte, dans ce contexte, des facteurs intervenants dans ses modalités. Une période de la recherche a été "réceptive" (justement) à cette notion quand il s'agissait de déplacer les études qui portaient auparavant sur des textes, vers les traces de leurs publications, de leurs ventes, de leurs lectures et de leurs transmissions, retrouvant au passage le rôle important des réseaux, des éditeurs, libraires et typographes, des pédagogues, etc. Pour le patrimoine, ce serait des acteurs correspondants (agences pour l'architecture et le design, commanditaires et galeries pour les artistes, critiques d'art, éditeurs et diffuseurs pour les images, etc.). On a élargi une forme de bibliographie-bibliologie à une composante de l'anthropologie des savoirs, analysant les vecteurs, les médias, les médiums, les personnes, les lieux et les conditions de mise à disposition. Le numérique qui médiatise de nombreux contenus patrimoniaux par des sites,

des banques ou des blogs nous impose de comprendre ces évolutions, et pourquoi pas de les précéder par une recherche spéculative bien comprise. Dans une célèbre et superbe étude sociologique Jean-Claude Passeron et Emmanuel Pedler ont étudié « le temps donné aux tableaux » par les visiteurs du musée Granet à Aix. Quel est le temps nécessaire à la familiarisation, à la compréhension, à l'appropriation d'un signe artistique dans la réception ? C'est ce type de question qui peut nous aider à mieux comprendre la réception des ressources numériques sur le patrimoine à côté des travaux sur l'offre et les dispositifs.

CERTEAU Michel de, 1990. *L'invention du quotidien, I : arts de faire*. Nouvelle éd. ét. par Luce Giard. Paris : Gallimard. 349 p. Coll. Folio. Essais ; 146.

FRANCE. Ministère de la Culture et de la Communication. Département des études de la prospective et des statistiques (DEPS). *Pratiques culturelles des Français*. [consulté le 2-11-2014]. URL : <http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/index.php>

HOGGART Richard, 1970. *La culture du pauvre : étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*. Prés. de Jean-Claude Passeron, [Ed. originale en anglais 1957], Les Editions de Minuit, 1970, 420 p.

JAUSS Hans Robert, 1978. *Pour une esthétique de la réception*, Gallimard, 1990. 305 p. Coll. Tel ; 169.

JOUËT Josiane, 1993. Pratiques de communication et figures de la médiation, *Réseaux*, vol. 11, n° 60 p. 99-120.

TISSERON Serge, 1996. *Le bonheur est dans l'image*. Le Plessis-Robinson : Synthélabo. 137 p. Coll. Les empêcheurs de penser en rond.

PASSERON Jean-Claude, et PEDLER Emmanuel, 1991. *Le temps donné aux tableaux : compte rendu d'une enquête au Musée Granet*. Marseille : Documents CERCOM : IMEREC. XXXVI-150 p.